

Mairie de LE MOLAY-LITTRY

Calvados

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 28 OCTOBRE 2016

Présents : Mr BERTIER, Mmes MOTTIN, DROUET, Mr FURDYNA, Mmes GODARD, GRUNY, Mr CALIGNY, Mmes PHILIPPE, LEGOUPIL, Mr BRIARD, Mme RIDEL, Mrs FLEURY, LAHAYE.

Absents excusés : Mrs MARIOTTI, COURSAN, ARBON, Mmes BERLIOZ, CHEVALIER, Mr LEROUX, Mme LEBATARD, Mr MADELAINE, Mme BOUILLON.

Secrétaire : Mr FLEURY

Pouvoir : Mr MARIOTTI a donné pouvoir à Mr BERTIER

Mr ARBON a donné pouvoir à Mme MOTTIN

Mme CHEVALIER a donné pouvoir à Mme GODARD

2016/119 : AMÉNAGEMENT DES ABORDS DES GROUPES SCOLAIRES.

Mme DROUET, Adjointe au Maire, présente au Conseil Municipal l'avancement du projet d'aménagement des abords des groupes scolaires permettant de sécuriser ce site. Celui-ci a été réalisé avec l'ensemble des partenaires : la Commune, L'Intercom Balleroy-Le Molay-Littry, le Syndicat du CES, le Département, le Principal du Collège, le Directeur des écoles.

Celui-ci sera finalisé au cours du mois de novembre pour pouvoir chiffrer cet investissement et établir le plan de financement avec les aides qui peuvent être allouées pour cet aménagement.

Ce projet sera présenté aux habitants afin que chacun puisse être informé.

2016/120 : JOURNAL MUNICIPAL

Mme DROUET, Adjointe au Maire, informe le Conseil Municipal qu'avec l'aide de Mrs FURDYNA, CALIGNY et Mme GODARD, un travail de rédaction du journal municipal est en cours.

Ils ont repris l'existant et mis à jour les divers articles pour pouvoir éditer le journal en début d'année.

Les personnes intéressées peuvent rejoindre le groupe de travail.

2016/121 : CRÈCHE

Mme DROUET, Adjointe au Maire, a tenu à préciser au Conseil Municipal que le projet crèche n'est pas abandonné, mais qu'il s'agit d'un dossier très complexe et que les décisions qui seront à prendre sont déterminantes pour la Collectivité.

Une réunion avec le Conseil Municipal sera organisée pour présenter ce dossier avec les avantages et les inconvénients liés au fonctionnement de cette structure.

2016/122 : COMMISSION ATELIER

Mme MOTTIN, Adjointe au Maire, a expliqué au Conseil Municipal le nouveau système de fonctionnement des services techniques analysé lors de la Commission « Atelier-Voirie ».

Celui-ci a pour but de faciliter la communication avec la mise en place des fiches de liaison, des rapports d'incidents qui permettent aux agents et aux élus d'être informé et d'avoir un suivi sur le fonctionnement du service.

2016/123 : MARCHÉ DE NOËL

Le Maire informe le Conseil Municipal que le Marché de Noël aura lieu le 17 et 18 Décembre 2016 avec une ouverture en début d'après-midi le 17 Décembre sur la place du marché.

La réunion de préparation de ces festivités a été suivie par de nombreuses associations qui participeront à ces animations avec la participation de l'Association d'Aéromodélisme qui exposera ses maquettes.

Actuellement de nombreuses réservations ont été confirmées auprès du placier, mais les emplacements sont liés à la possibilité d'accueil sous tente.

Le Conseil Municipal se félicite de ce succès et apportera son soutien à l'organisation.

2016/124 : PROJET

Le Maire donne lecture au Conseil Municipal de la lettre des particuliers souhaitant soumettre aux élus une idée de projet ayant pour objectif d'améliorer le sort des aînés.

Le Conseil Municipal n'est pas hostile à cette proposition qui est très intéressante et fera tout son possible pour apporter son soutien aux entreprises qui seront intéressées pour mettre en œuvre ce projet.

2016/125 : MARCHÉ

Le Maire informe le Conseil Municipal que la convention de délégation du marché avec Mr Christian HAMON, placier, arrive à échéance le 31 Décembre 2016.

Le Conseil Municipal est favorable au renouvellement de celle-ci pour une durée de 3 ans.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer celle-ci précisant les modalités de fonctionnement du marché.

2016/126 : ACCESSIBILITÉ DES BÂTIMENTS PUBLICS

Mr FURDYNA, Adjoint au Maire, informe le Conseil Municipal qu'un représentant de la D.D.T.M. a visité les Bâtiments Communaux recevant du public.

Cette visite avait pour but de faire un point sur les accessibilités de ces bâtiments et de lister les travaux à envisager pour respecter les normes.

Un chiffrage de ces divers aménagements va être élaboré pour pouvoir prendre en compte ces investissements. En fonction du montant, une réflexion devra être engagée pour échelonner ces dépenses.

2016/127 : BUDGET

Le Conseil Municipal autorise le Maire à prendre les écritures suivantes suite à la libération d'un logement communal 340 situé 238 Rue des Barres où la caution avait été versée par le CCAS : soit établir d'une part un mandat à l'article 165 sur le budget principal de 400 euros et d'autre part un titre à l'article 758 sur le budget du CCAS du même montant.

2016/128 : CENTRE DE GESTION

Le Maire présente au Conseil Municipal le projet de convention relatif à l'intervention du service prévention Sécurité du Travail du Centre de Gestion pour la réalisation du document unique dont l'estimation s'élève à 4 000 euros.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à solliciter une subvention du Fonds National de Prévention de CNRACL pour couvrir cette prestation.

Au vu de cette aide, le Conseil Municipal prendra sa décision.

2016/129 : RÉUNIONS

Le Conseil Municipal a fixé les dates de réunion du Conseil Municipal qui se dérouleront au cours du 1^{er} semestre 2017 :

- Vendredi 27 Janvier 2017
- Vendredi 10 Février 2017 (présentation du compte administratif)
- Vendredi 24 Février 2017
- Réunion plénière Vendredi 3 Mars 2017
- Vendredi 24 Mars 2017 (Budget)
- Vendredi 28 Avril 2017
- Vendredi 19 Mai 2017
- Vendredi 30 Juin 2017

2016/130 : ASSAINISSEMENT

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a sollicité les services de la SAUR pour qu'un bilan des raccordements au réseau d'assainissement soit effectué au sein de notre Commune.

En effet, cela permettra de connaître les nouveaux raccordements utilisés en fonction des permis de construire délivrés.

2016/131 : LOTISSEMENT

Les arbres des Rue Lamonzie-St Martin, Rue des Mineurs et Rue des Alliés sont devenus trop volumineux, le Conseil Municipal propose de réunir les riverains pour connaître leur avis sur l'aménagement qui pourrait être fait.

Cette consultation se déroulera un samedi matin.